COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

COURRIER REÇU

28 MARS 2022

MAIRIE DE VALENCE D'AGEN

COMMUNICATION PLUI-H

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H), arrêté par délibération du 20 décembre 2019, a été soumis à consultation des Personnes Publiques Associées au cours du printemps 2020, conformément à la règlementation.

Pour tenir compte des avis recueillis et améliorer le projet, le Conseil de Communauté a choisi d'abroger le PLUI-H arrêté et de relancer la concertation selon les modalités fixées dans la délibération de prescription du PLUI-H du 4 décembre 2015.

Des registres sont disponibles dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives. Chaque personne le souhaitant pourra s'exprimer, ainsi que par mail, sur l'adresse dédiée : plui@cc-deuxrives.fr.

A l'issue de cette nouvelle phase, le projet final sera arrêté au début de l'été 2022.

Valence d'Agen, le 24 mars 2022

P/Le Président de la Communauté de Communes,
Le Vice-Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean-Paul TERRENNE

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr